

La terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre (proverbe indien)

Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants (St Exupéry)

# Le collectif OREEAT organise trois prix régionaux

- le prix Pinocchio sera remis à l'industriel le plus menteur de l'année.
- Le Sonotone d'Or remis à l'administration, ou la Collectivité la plus sourde.
- Le prix faux cul pour le service de l'État qui aura manifesté le plus de jésuitisme.

Le règlement de ces concours est déposé sur le site, il est disponible et téléchargeable.

Ces prix seront remis le Mardi gras, jour de pantalonnade, de mascarade et de carnaval.

Nous tiendrons à jour, chaque mois un état des nominations : d'abord les faits marquants du mois de Novembre, suivi d'un tableau des postulants les plus en vue.

### Actualité du mois :

- Début du chantier dépollution de Versainville,
- interview de Bruno LESECH Secrétaire Général de GDE à la Presse,
- interview télé de Jean DELMONT Chef de service à la DRIRE de Basse Normandie.

#### Prix Pinocchio:

Nominés pour le mois :

- <u>Bruno LESECH</u> en fait des tonnes pour rester en tête de classement : le 12 Novembre 2009 à un hebdo Lyonnais, il ose déclare : « qu'ils (les refus de broyage NDLR) ne sont pas classés produits dangereux et sont enfouis dans des centres de stockage de produits non dangereux de classe II, et non enfouis illégalement ».

## Le prix faux cul:

Nominés pour le mois :

— Bruno LESECH qui réussit à répondre à la journaliste de France 3 le 16 Novembre, sans une seule fois prononcer les mots : mise en demeure, arrêté préfectoral, déchets : « on a assumé nos responsabilités, on a mené les actions qui étaient souhaités par les équipes de l'État et la DRIRE, on procède maintenant à l'évacuation des déchets au niveau du dossier de Versainville ».

Traduction non autorisée : « nous respectons l'arrêté préfectoral de dépollution pris par le Préfet, on a mené les actions imposées par cet arrêté, on procède à l'évacuation des déchets déposés illégalement à Versainville, pour les faire traiter dans une ISDUND de classe II où ils auraient dû être envoyés au lieu de les déposer sous le site de la brocante de Versainville »



La terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre (proverbe indien)

Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants (St Exupéry)

- Mr DELMONT, Chef du service Environnement industriel à la DRIRE. Interviewé au 19/20 de France 3 Normandie du 16 novembre 2009, à la question posée par la journaliste: « y a pas de risques encourus ?...». Après cinq secondes de réflexion embarrassées il dit: « j'ai aucune inquiétude en ce qui me concerne ». C'est une figure de rhétorique qu'il conviendra d'accrocher au panthéon des prix. à moins que ce soit une antiphrase. Alors que la DRIRE reconnaît dans une communication datant d'un an que les analyses des déchets de Versainville démontraient « des résidus contenant des teneurs en métaux lourds et en hydrocarbures plus élevées que les valeurs actuelles trouvés sur des déchets de ce type »...
- GDE-TRAFIGURA devant la mobilisation autour des rejets du broyeur GDE de Salaise-sur-Sanne, après qu'un contrôle surprise ait révélé des émissions de dioxines, de furanes, de COV (poussières, HAP) et de métaux lourds, GDE Rocquancourt met son broyeur en veilleuse afin de ne pas alerter le corps social, l'AREU et les services de l'État. La contestation de Salaise risquant de s'entendre à Rocquancourt.

A Salaise-sur-Sanne, Michèle RIVASI Députée Européenne, Olivier Dussopt, Député de l'Isère, Conseillers généraux, Présidents d'agglo, Maires, se sont mobilisés pour dénoncer les rejets du broyeur et l'autorisation préfectorale autorisant ces rejets. Après que deux Députés de la majorité aient rencontré un chargé d'affaire au Cabinet de la Secrétaire d'état à l'écologie, sans résultat, une mobilisation sans précédent d'élus et d'associations qui crient leur raz le bol de n'être pas entendus. Un rendez-vous est pris avec Chantal Jouanno, secrétaire d'état.

#### Le Sonotone d'Or:

Nominés pour le mois :

- La Préfecture du Calvados et la DDASS du même département pour le silence « assourdissant » dont sont entourés les appels de l'AREU à mettre rapidement en œuvre une étude santé sur le site de Rocquancourt, particulièrement sur les habitants les plus proches du site. Il semble que le broyeur incriminé pour ses rejets soit mis en sommeil, ce qui laisserait croire que la proximité des habitations inquiète les services de l'État.
- La DRIRE de Basse Normandie qui n'entend pas nos demandes de communication de résultats d'analyses, alors qu'elle s'y est engagée, sa seule communication datant de plus d'un an « des résidus contenant des teneurs en métaux lourds et en hydrocarbures plus élevées que les valeurs actuelles trouvés sur des déchets de ce type ».
- <u>Le Procureur de la République</u> près le tribunal de Caen qui n'entend pas les appels des associations ayant déposées plainte contre GDE-TRAFIGURA concernant les dépôts sauvages de déchets.



La terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre (proverbe indien)

Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants (St Exupéry)

- <u>La ville de Caen</u> particulièrement la société fermière qui continue à pomper 20 000 m³ jour d'un cocktail d'eau et d'hydrocarbures à Louvigny en aval immédiat de l'émissaire des rejets de la mine de May-sur-Orne.

Prochain bulletin en décembre.